

Associations

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 27/12/2022

Associations reconnues d'utilité publique et fondations

Les fondations et les fonds de dotation sont des structures créées par un ou plusieurs donateurs qui mettent en commun un capital pour accomplir une œuvre d'intérêt général. Ils se distinguent par le montant minimum de la dotation initiale exigée pour les créer. Il existe différents types de fondations selon le but qu'elles poursuivent. Les associations et fondations reconnues d'utilité publique et les fonds de dotation peuvent recevoir des donations et des legs.

- [Fondation reconnue d'utilité publique \(FRUP\)](#)
- [Association reconnue d'utilité publique \(ARUP\)](#)
- [Fondation d'entreprise](#)
- [Fonds de dotation](#)

Questions - Réponses

- [Comment se renseigner sur une fondation ou un fonds de dotation ?](#)

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- [Associations sous régime légal spécial](#)
- [Associations reconnues représentatives](#)

Pour en savoir plus

- [Fondation abritée](#)
Source : Centre français des fonds et fondations

Où s'informer ?

- [Point ressource à la vie associative](#)

Services en ligne

- [Création d'un fonds de dotation](#)
Formulaire
- [Démarche concernant le fonds de pérennité \(modification, dissolution\)](#)
Formulaire
- [Publication des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation](#)
Téléservice
- [Consulter les annonces des associations et fondations](#)
Outil de recherche



**VILLE DE
Châtillon**
Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Jeudi : 13h30 à 19h — Samedi : de 8h30 à 13h30

Adresse : 1, place de la Libération, 92320 Châtillon

Tél. : 01 42 31 81 81